

Claudine Baudoux et Claude Zaidman (dir.) : *Égalité entre les sexes : mixité et démocratie*

Irène Lépine

Volume 6, numéro 2, 1993

Enjeux

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/057762ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/057762ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Revue Recherches féministes

ISSN

0838-4479 (imprimé)

1705-9240 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Lépine, I. (1993). Compte rendu de [Claudine Baudoux et Claude Zaidman (dir.) : *Égalité entre les sexes : mixité et démocratie*]. *Recherches féministes*, 6(2), 187–189. <https://doi.org/10.7202/057762ar>

Claudine Baudoux et Claude Zaidman (dir.) : *Égalité entre les sexes : mixité et démocratie*. Paris, Éditions l'Harmattan, 1992, 301 p.

Ce livre regroupe les contributions de vingt personnes qui ont participé au colloque « La mixité dans les organisations et les institutions », tenu en 1990 à Paris. La mixité dans le système scolaire, dans le travail et dans le politique et la vie associative sont les trois thèmes abordés. Bien que le colloque représente une initiative franco-québécoise, les textes présentés n'adoptent pas une perspective comparative. D'ailleurs il est intéressant de noter que les collaborations des Québécoises et Québécois se situent majoritairement sous le thème du travail, où l'on retrouve cinq des six textes provenant du Québec. Cette répartition reflète probablement les préoccupations privilégiées par le féminisme en Amérique du Nord, qui a consacré des efforts considérables à promouvoir l'autonomie et l'égalité économiques pour les femmes.

Nous nous retrouvons donc devant des réflexions parallèles sur divers aspects de la mixité dans des sphères d'activité différentes. On parle des résistances à la mixité, des résultats décevants de cette mixité, de la marginalisation du féminin dans des contextes mixtes et de la non-mixité de certains groupes féministes. Les paragraphes qui suivent décrivent brièvement les contributions dans chaque partie du livre.

Dans la section sur la mixité en éducation, François Jacquet-Francillon décrit les résistances à la mixité rencontrées dans les écoles françaises. Il rappelle les motifs invoqués pour l'empêcher, particulièrement le danger moral pour les enfants dont on redoute la sexualité et certaines des pratiques mises en oeuvre pour minimiser le danger. Claude Zaidman reprend ce thème des résistances à la mixité et conclut que la mixité n'a pas éliminé le sexisme puisque la norme devient l'assimilation à un modèle masculin. Rapportant une expérience dans une classe de maternelle en France, Prisca Bachelet note le désarroi des enseignants devant les comportements des enfants qui, lorsque laissés à eux-mêmes dans leurs jeux, reproduisent d'une manière très poussée les rôles sexuels traditionnels. La mixité scolaire au Québec n'a pas mené les filles à des choix professionnels moins traditionnels, constate Louise Forest. Cette auteure met en cause la socialisation pré-scolaire mais surtout le peu de ressources mises en place pour créer une école non-sexiste. Les inégalités sur le marché du travail représentent, selon Nicole Mosconi, un certain échec de la mixité scolaire. Celle-ci serait due, propose-t-elle, à la non-reconnaissance des inégalités de sexe et elle pose la question : « [...] l'école en traitant également des individus inégaux ne tend-elle pas à reproduire les inégalités entre sexes? » (p. 67).

Le texte de Marcelle Marini reprend, après Zaidman, la question de la non-mixité dans les mouvements de femmes et y voit la condition nécessaire pour élaborer un projet visant à « changer globalement les relations de sexe » (p. 92), changement qui passe par la revendication culturelle. Cependant si les travaux issus de la critique littéraire féministe ont transformé l'histoire littéraire, ces recherches n'ont pas acquis droit de cité dans l'enseignement.

Malgré le taux d'activité accru des femmes sur le marché du travail, qui est un indice de mixité, les textes regroupés dans la partie sur le travail démontrent la persistance de la ségrégation des emplois et la faible représentation des femmes dans les postes de pouvoir. Données empiriques à l'appui, Hélène Meynaud

décrit cette situation dans le secteur public français. Selon Margaret Maruani, en même temps que le taux d'activité des femmes augmente, le chômage et le sous-emploi deviennent des caractéristiques de l'emploi des femmes. Elle soutient que les changements apportés par la technologie et les nouvelles formes du travail ont permis la construction de nouvelles formes de ségrégation. Les deux textes suivants remettent en question la notion de mixité. Selon Pauline Fahmy, la ségrégation des emplois et les expériences des femmes au travail nient cette mixité. Une enquête auprès d'une cinquantaine de femmes du Québec révèlent que celles-ci reconnaissent la similitude de leurs expériences et la différence avec celles des hommes. Elles perçoivent un monde du travail masculin et un autre féminin; Pauline Fahmy en conclut que l'on ne peut parler de mixité réelle dans les milieux de travail. Pour sa part, Carolle Simard constate que si l'égalité juridique a ouvert les portes des organisations et des institutions aux femmes, l'intégration des femmes demeure l'objectif à atteindre. Ceci suppose des changements dans les rapports de pouvoir car c'est à partir de celui-ci que se déterminent les conditions de travail. S'interrogeant sur la présence d'une gestion au féminin en France, Gilbert Tarrab fournit les témoignages de femmes qui ont accédé à des postes importants et relatent les difficultés rencontrées lors de leur entrée dans un monde d'hommes. Francine Harel-Giasson s'intéresse aux manifestations de la culture féminine chez les femmes cadres. Elle les retrouve dans les stratégies de carrière de ces femmes, dans les moyens mis en oeuvre pour concilier travail et famille et aussi dans les comportements de solidarité des femmes cadres. Elle tente donc de retrouver comment les femmes cadres introduisent des pratiques de gestion qui leur seraient particulières, qui annonceraient une mixité dans les comportements de gestion. Partant d'un modèle sur les stratégies possibles pour des femmes qui aspirent à des postes de direction dans les établissements scolaires, Claudine Baudoux examine les conditions qui expliqueraient la diminution de la représentation des femmes dans ces postes. Elle constate que les comportements valorisés pour obtenir l'accès à ces postes ne sont pas ceux qui sont privilégiés pour l'exercice des fonctions de ces postes. La conformité à un modèle féminin est requise des femmes mais des comportements plus masculins sont préférés une fois en emploi, alors que pour les hommes un style de gestion plus androgyne est valorisé.

La dernière partie du livre porte sur le politique et la vie associative et c'est ici que le débat sur la non-mixité prend plus de place. Christine Bard analyse la non-mixité dans le mouvement syndical chrétien en France. Cette non-mixité résultait autant des restrictions de l'Église que des choix des femmes. L'auteure note les aspects positifs de cette séparation qui a permis la syndicalisation des femmes, leur a donné l'accès et l'expérience des responsabilités syndicales et surtout a accordé la priorité à leurs revendications spécifiques. Cependant les femmes n'ont pu exercer une influence sur les instances supérieures dans lesquelles elles demeurent «adjointes» et minoritaires. L'analyse de Dominique Loiseau porte sur les syndicats chrétiens dans la période de l'après-guerre alors qu'on instaure la mixité; or celle-ci a contribué à une marginalisation des femmes dans le mouvement. La mixité encore une fois n'apporte pas l'égalité. Des groupes tels le MLF ont choisi la non-mixité et Liliane Kandel rappelle les débats que ce choix a entraînés. Alors que la non-mixité est vue comme une étape qui correspond à une nécessité tactique, ce n'est que plus tard que le fondement théorique de ce choix, la lutte au patriarcat, est exprimé.

Selon Françoise Collin, la non-mixité de certains groupes féministes est nécessaire pour renforcer une identité collective et aussi pour en arriver à définir ce que serait une société mixte et non pas seulement neutre. L'article de Danièle Kergoat, qui porte sur la coordination infirmière, fournit des données intéressantes sur les pratiques de la démocratie des hommes et des femmes dans un même mouvement; les différences retrouvées amènent cette auteure à conclure qu'il existe peut-être un lien entre le degré de masculinité ou de féminité et les formes de luttes. Claude Habib, quant à elle, s'interroge sur les dilemmes que pose la mixité voulue et nécessaire sur le plan politique, mais ambiguë sur le plan personnel. Le dernier texte, celui de Sonia Dayan-Herzbrun, se réfère aux types de société définis par Max Weber pour analyser le rôle des femmes dans le politique. La participation des femmes au domaine politique prend des formes nouvelles et parfois inattendues et annonce, selon l'auteure, une « confrontation de deux genres » plutôt qu'une assimilation ou intégration au modèle masculin.

Irène Lépine
Département des sciences administratives
École des sciences de la gestion
Université du Québec à Montréal

Lori Saint-Martin (dir.) : *L'autre lecture. La critique au féminin et les textes québécois. Tome I.* Montréal, XYZ éditeur, 1992, 215 p.

Que peut la critique au féminin? Voilà la question principale à laquelle Lori Saint-Martin se propose de répondre dans son anthologie qui s'intitule *L'autre lecture. La critique au féminin et les textes québécois. Tome I.* Auteure de *Malaise et Révolte des femmes dans la littérature québécoise depuis 1945* (1989) et de *Lettre imaginaire à la femme de mon amant* (1991), Lori Saint-Martin s'intéresse aussi à la théorie au féminin dans la littérature québécoise. Cette préoccupation ressort clairement dans son choix de quatorze articles tirés de plusieurs revues et livres récents. Dans ce recueil, les collaboratrices jettent un regard innovateur à l'écriture des femmes. L'objectif de la directrice, qui consiste à mettre en lumière l'émergence d'une approche iconoclaste, se déploie au fil de l'anthologie.

La variété des auteures dont il est question, des thèmes, des points de vue, des époques traitées, des genres étudiés et des collaboratrices permet de mettre en contexte la force et l'envergure de cette critique qui témoigne d'une lucidité moderne. Parmi les principaux points de repère historiques, on remarque la Nouvelle-France, le XIX^e siècle, les années trente (pendant la Crise économique), enfin la Révolution tranquille.

Dans « Les écrivaines de la Nouvelle-France : entre le mal du pays et prendre pays », Chantal Théry met en lumière l'acte héroïque d'une religieuse, Marie de l'Incarnation et celui d'une laïque, Élisabeth Bégon, de « prendre plume [et de] prendre pays » en écrivant des chroniques historiques, des